



MAIRIE
66210 LES ANGLES (FRANCE)
Tél. 04.68.04.42.21 – contact@les-angles.fr
Dossier suivi par Aurélie PAINO
a.paino@les-angles.fr 04 68 04 42 28

Les Angles, le 10 juillet 2025

Communauté de Communes
Pyrénées Catalanes
Col de la Quillane
66210 LA LLAGONNE

Objet : Saisine pour avis des personnes publiques associées.

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité N°1 du Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté des Communes Pyrénées Catalanes

Monsieur Le Président,

La commune des Angles, est personne publique associée, à la procédure en application des articles L.143-44, R.143-10 et suivants et L.300-6 du Code de l'Urbanisme, l'arrêté n°CCPS/DEV-TOUR/2025 ARR-140-003 prescrivant la procédure de déclaration de projet en emportant mise en compatibilité (DP MEC) N°1 du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes.

Celle-ci émet un avis favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

